

MAIRIE DE  
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon**

Publié le : 18/08/2025

VOI.25.00.A02307

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
BOULEVARD WINSTON CHURCHILL

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1  
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 2ème partie, signalisation de danger  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu la demande de l'entreprise INEO INFRACOM  
Considérant que des travaux de maintenance sur radar automatique rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 26/08/2025 au 28/08/2025 BOULEVARD WINSTON CHURCHILL

**ARRÊTE**

**Article 1 :** À compter du 26/08/2025 et jusqu'au 28/08/2025, la circulation est interdite sur la voie de gauche de 9h00 à 16h00, BOULEVARD WINSTON CHURCHILL sur 50 mètres à partir du carrefour à feux RUE DE FONTAINE ECU / BOULEVARD WINSTON CHURCHILL dans le sens Dole vers Belfort.

Pendant les travaux, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 Km/h

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville, conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 18 AOUT 2025

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée

